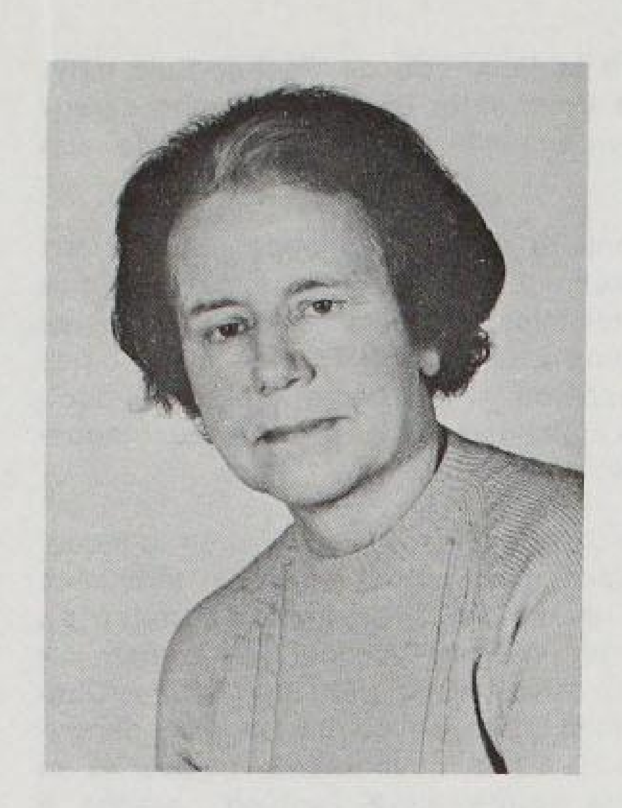


Élections Législatives du 4 Mars 1973

6e CIRCONSCRIPTION DU FINISTÈRE

Candidate U. R. P.

Suzanne PLOUX

Maire de Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h

Conseiller Général

Député sortant

Électrices, Électeurs,

Nous sommes souvent tentés de penser que l'époque à laquelle nous vivons est exceptionnelle soit par ses bienfaits, soit par ses nuisances. Bien d'autres l'ont dit avant nous, bien d'autres le diront après nous. Ce qui est une réalité c'est la vitesse à laquelle ces changements interviennent.

Les élections législatives prochaines seront l'occasion pour tous de dire si les efforts faits depuis 1968 par la Ve république pour suivre ses mutations d'une part, et en atténuer les conséquences d'autre part ont réussi.

Pour ma part je pense que oui, sinon je ne me représenterai pas à vos suffrages.

L'expansion économique française, atteignant le plus haut niveau des pays d'Europe a permis bien des transformations, aussi bien pour ceux qui sont dans la vie active, que pour ceux qui en raison de leur âge ou de leur santé ne peuvent y participer. Je citerai :

pour les travailleurs : la mensualisation, congés payés, reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, formation professionnelle permanente.

les retraités : retraite basée sur les 10 meilleures années, prise en compte des années au-delà de la 30e, augmentation du taux de la pension, pensions de reversion pour les femmes à 55 ans, prise en compte pour la retraite vieillesse des années passées sans travailler, à élever leurs enfants, possibilité de travail à mi-temps.

famille : augmentation des allocations familiales à partir du 3e enfant, doublement du salaire unique et de la mère au foyer, création de l'allocation orphelin, allocation logement pour les jeunes ménages, suppression des zones pour les allocations familiales.

pour les personnes du 3e âge : élévation de la retraite vieillesse (minimum porté à 450 000 A.F. par an), aide ménagère, allocation logement.

amélioration de la fonction publique et en particulier des catégories C et D.

Il reste dans ce domaine encore beaucoup à faire, par l'inclusion totale de l'indemnité de résidence dans le traitement, la suppression des zones de salaires et la revalorisation de la fonction militaire.

en agriculture l'effort considérable fait par les agriculteurs, encouragé par l'aide de l'Etat a permis l'accroissement spectaculaire de la production en qualité et en quantité. Des deux côtés cet effort doit être poursuivi et pour les agriculteurs prenant leur retraite les avantages du régime général de la Sécurité Sociale doivent être étendus aux différents régimes, ainsi que l'uniformisation de l'I.U.D.

Les artisans, commerçants et professions libérales sont couverts par un régime de Sécurité Sociale bien amélioré depuis le vote de la loi en 1966, et celle votée en fin d'année 1972 aidera largement ceux qui, ne pouvant vendre leur fonds, désirent se retirer. Le sort des retraités avant la loi sera examiné pour leur permettre une vie décente.

Pour eux, comme pour toute la population active, les caisses complémentaires de retraite, augmenteront au jour de la retraite les ressources de chacun.

Le contentieux des Anciens Combattants est en voie de règlement, une commission devant examiner la solution à apporter au rapport Constant. La politique contractuelle pour régler les risques de conflits sociaux a permis d'en éviter beaucoup.

La participation des salariés aux fruits de l'entreprise montre la voie, à ce que doit être une gestion, à laquelle tous les travailleurs peuvent collaborer.

Je ne voudrais pas terminer cette énumération, cependant incomplète, sans parler de la prise en considération, sous un angle nouveau, du sort des handicapés. La politique suivie par le gouvernement et en particulier par Mademoiselle Dienesch, secrétaire d'état, tend par ses innovations à donner leur indépendance financière à des adultes, à leur donner du travail et à financer ce qui est nécessaire par la solidarité nationale.

Est-ce à dire que tout va bien, que tout est parfait ? Certainement pas. Dans tous les domaines il faut aller plus loin.

Si l'agriculture finistérienne donne la mesure de l'effort et de la réussite dont sont capables les agriculteurs finisté-

riens, il reste bien sûr, dans le cadre du marché commun, à modifier les prix d'indication de la viande, du lait, et à veiller à la concurrence italienne pour les fruits et légumes. Pour la viande, l'office récemment créé sera bénéfique aux producteurs. Les industries agro-alimentaires doivent se développer, nos productions devant s'exporter finies et non brutes. Pour la commercialisation le port de Roscoff est un atout important.

Les problèmes de la pêche ne sont pas encore résolus, quant à l'extension des eaux territoriales et des contrats à renouveler avec les pays étrangers, et les activités nouvelles à prévoir pour Camaret imposent des travaux portuaires importants. La solution de ce problème est en bonne voie.

Le tourisme est un atout complémentaire qu'il faut savoir exploiter, en préservant certes la beauté des sites de notre région, mais aussi en réglant définitivement le problème des permis de construire et les problèmes fonciers.

L'éducation nationale (dont le budget est devenu le premier de l'Etat (86 milliards de francs lourds) a vu dans le Finistère cet effort concrétisé en particulier par l'université de Bretagne occidentale à Brest et des constructions dans le secondaire. Cependant des créations de postes budgétaires permettront, et nous nous efforcerons de les obtenir, l'allègement des classes trop lourdement chargées. L'enseignement, de tous ordres, multipliera les contacts et la coordination avec les représentants de la vie économique afin de proposer des débouchés possibles dans la région et d'y adapter la formation.

La répartition des bourses est à revoir, car elle est mal faite, cependant que leur montant atteint 2 milliards A. F. dans le Finistère ; les écoles et classes maternelles se multiplieront..

La création d'emplois doit être pour tous l'objectif essentiel à atteindre. Aussi bien par les pouvoirs publics que par les organisations économiques privées ou publiques et chacun d'entre nous. Gardons d'abord ce que nous avons. C'est dans cette optique que la décision définitive du Ministre des Armées d'inclure la Poudrerie de Pont-de-Buis dans la Société Nationale des Poudres et Explosifs est une garantie de son maintien bien entendu, mais également de son expansion.

Au secteur agro-alimentaire qui se développe grâce à des initiatives privées (Châteauneuf, Carhaix) il est nécessaire que s'ajoutent des emplois féminins et masculins de spécialistes de haut niveau. L'incitation à la décentralisation n'ayant pas donné tout ce qu'on espérait, il faudra je crois des décisions autoritaires qui s'appliqueront en premier aux industries ayant des marchés avec l'Etat.

Les infrastructures indispensables à l'installation d'industries sont pour les télécommunications presque terminées (automatisation à 97 % en fin 1973), plan routier breton en bonne voie et dans la partie Brest-Quimper en avance sur les prévisions. La partie finistérienne de l'axe Rennes-Châteaulin-Camaret sera refaite dans les points les plus dangereux et commencera en 1974 par les tournants en aval et en amont du croisement de Landeleau à l'ancien passage à niveau.

Tout cela est indispensable mais ne suffira pas. Il faut l'initiative et l'esprit d'entreprise de la population active, comme certains l'ont déjà démontré, dans ce centre Finistère, pour le tourisme, l'industrie et l'artisanat, activité qui crée de nombreux emplois chaque année.

Le Finistère ne sera pas seulement Brest, mais un maillage de communes qui aspirent légitimement à leur survie et à leur développement, cela sans défigurer la terre bretonne, et en veillant au choix des implantations et à leur nature.

L'élévation du niveau de vie, incontestable, a cependant été freiné par la hausse des prix. Cette maladie de tous les pays d'Europe et des Etats-Unis est un danger pour l'économie si les récentes mesures ne la diminue pas. Cependant le succès de l'emprunt, les dépôts dans les caisses d'épargne et les banques, indiquent la confiance de la population dans la monnaie française.

Le 4 Mars nous aurons les uns et les autres la lourde responsabilité de choisir ce que sera pour nous et nos enfants l'avenir de notre pays.

Je crois profondément que si nous donnions la majorité à la coalition socialo-communiste nous irions inévitablement, à plus ou moins long terme, vers un régime totalitaire, après absorption ou élimination des socialistes, et ce serait irréversible. Tournons les yeux vers l'Est : est-ce un paradis pour les travailleurs ? quel est leur niveau de vie alors que la prise de pouvoir en U.R.S.S. par les communistes remonte à plus de 50 ans ? leur résultat en agriculture ? ils doivent cette année acheter à l'étranger la valeur de la production française : 150 millions de quintaux. Pourquoi donc les Hongrois, les Tchécoslovaques, les ouvriers polonais se sont-ils révoltés et ont été mis au pas par l'armée russe ? Voit-on les habitants de ces pays circuler librement en Europe et dans le monde ? certes pas. Ces régimes sont la fin de toutes les libertés : presse, enseignement, religion, entreprise, suppression du commerce et de l'exploitation familiale.

Pour ma part je crois à la liberté. Je crois à la paix que la France depuis le Général de Gaulle a retrouvée, et dans l'indépendance, et dans l'expansion économique qui continuera ce « miracle français » dont parle les étrangers permettant l'élévation pour l'ensemble de la nation de son niveau de vie.

Soyez conscients de cette grave alternative ; venez tous voter le 4 Mars ; et si comme moi, vous croyez que chez nous, en Bretagne, en France il y a encore cet esprit de Liberté et de Fraternité qui souffle, alors votez

Suzanne PLOUX

Remplaçant : Jean CRENN

Agriculteur à Lopérec

VU : LA CANDIDATE.

Imp. G. LE SCAON, Châteaulin